

# Entraînement au Management

## Comment annoncer une décision de rémunération avec transparence ?

11 points pour « oser parler avec transparence » de ce sujet qui cristallise tant de maux

### Bien se préparer

1. En tant que manager, si je décide de la rémunération de mes collaborateurs, me suis-je informé de la politique de rémunération de mon entreprise ?
2. Suis-je moi-même au clair avec la politique de rémunération de mon entreprise ? Il s'agit là de ne pas confondre mon rapport à l'argent et à la rémunération, et mon rôle qui consiste à animer une politique de rémunération.
3. La politique de rémunération de l'entreprise à t'elle été présentée à chaque collaborateur
4. Les critères de décision de la rémunération ont-ils été communiqués et expliqués à chaque collaborateur de façon factuelle et objective ?
5. Ai-je mené avec chacun des collaborateurs, un entretien d'appréciation ou d'évaluation le plus objectif possible ?
6. Ai-je eu accès à la note de conjoncture (me donnant des repères de marché, des orientations budgétaires, stratégiques et humains) pour arbitrer mes décisions de rémunération ?
7. Mes propositions de salaires ont-elles été partagées et croisés avec d'autres managers, les équipes RH, mon manager afin de garantir cohérence et homogénéité ?

### Les comportements souhaités

8. Ai-je communiqué ma décision à chacun de mes collaborateurs en mon « nom », en disant « Je », sans fuir le sujet » ni « tourner autour du pot »
9. Mes décisions ont elles été expliquées en lien avec l'évaluation/appréciation du collaborateur et en référence aux exigences de la politique de rémunération de mon entreprise ?
10. Ai-je expliqué mes décisions de manière factuelle et objective ?

### Les erreurs à éviter

11. Laisser un collaborateur découvrir la décision de salaire le concernant à la réception de son bulletin de salaire